Jounée Nationale des ATLS 19 octobre 2023



Plus d'informations à venir avec prochainement, la diffusion du document de synthèse de cette journée.

Nos sites pour vous informer:

www.snetap-fsu.fr elan-commun.fr

Pour nous contacter:

snetap@snetap-fsu.fr

Vos élu.es catégoriel·les:

Administratif-ves B-C:

- Géraldine DELORD
- Christophe JEANBLANC
- Corine LORRAI
- Christine SCHMITT

Administratif·ves A:

Frédéric CHAUVET

Infirmier.es:

- Isabelle CHOMIENNE
- Sabine DURAND

Personnels de laboratoire enseignement technique (TFR/ATFR):

- Sarah BEDU
- Anne-Sophie ROUSSEAU

TFR (VS, IBA, Doc):

- Régis CHARPENTIER
- Gaël VOISIN



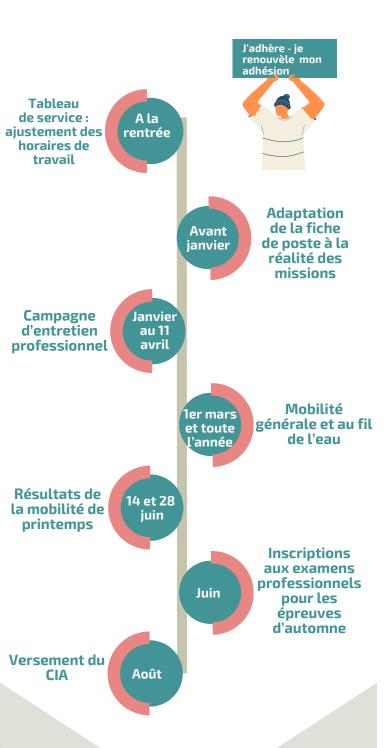


Janvier 2024

A dministratif-ves
Technicien-nes
aboratoire
Santé

Information

Temps forts de l'année



Entretiens professionnels

Ce rendez-vous annuel doit être un temps d'expression, d'écoute, de dialogue. Il doit vous permettre d'être accompagné.e dans vos perspectives d'évolution professionnelle (compétences, changement de poste, promotion) et de déterminer vos besoins de formation professionnelle en s'appuyant sur les dispositifs mobilisables.

Au cours de cet entretien :

- Votre fiche de poste peut être utilement ajustée (missions spécifiques, accessoires, ...).
- Vous pouvez échanger sur le télétravail et vos missions télétravaillables.
- Vous pouvez évoquer ou demander à faire réviser votre classement dans un groupe RIFSEEP.

La campagne des entretiens professionnels commence à partir du 1 janvier 2024. Les compte-rendus d'entretiens professionnels devront être adressés aux bureaux de gestion du service des ressources humaines du MASA au plus tard le 26 avril 2024.

Votre entretien professionnel doit donc se dérouler au plus tard le 11 avril ! (puisque vous avez un delai de 15 jours pour la relecture et la signature).

Retrouvez un article beaucoup plus complet sur ce sujet :





Mobilité générale du printemps 2024

La Note de service SG/SRH/SDCAR/2023-747 du 30 novembre 2023 précise le calendrier de la mobilité. Il est très important de respecter scrupuleusement la procédure.

- <u>La publication de la liste des postes se fera le vendredi 1er mars 2024 sur BO Agri.</u>
- <u>La date limite de candidature pour tous</u> les agents (externes et internes) est fixée au : dimanche 31 mars 2024.
- Fermeture du portail Agrimob de télécandidature : dimanche 31 mars 2024 (minuit).
- Communication du classement indivduel : 26 avril
- Publication des résultats de la réunion décisionnelle n°1 : Le 14 juin 2024.
- Publication des résultats de la réunion décisionnelle n°2 : Le 28 juin 2024.

Date de prise de poste : le 1er septembre 2024, un décalage est possible jusqu'au 1er novembre.

Il ne faut pas hésiter à contacter vos représentant.es du SNETAP-FSU pour évoquer votre situation avec l'administration en amont des réunions décisionnelles.